

DOSSIER DE PRESSE

LA VIE ÉCONOMIQUE DES DIOCÈSES ET LEURS CAMPAGNES « DENIER DE L'ÉGLISE »

Mercredi 12 mars 2014

Sommaire du dossier

- I - LE DENIER DE L'ÉGLISE
- II – LES RESSOURCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
- III - LES CHARGES DES DIOCÈSES
- IV - LE DYNAMISME DES CAMPAGNES DIOCESAINES

LE DENIER DE L'ÉGLISE

L'Église catholique assure ses missions grâce à générosité des fidèles : depuis 1905, la première de ses ressources est le denier de l'Église, cette contribution financière versée annuellement par les catholiques à leur diocèse et destinée à assurer la vie matérielle des prêtres.

Alors que le nombre de familles participantes à ces collectes diocésaines peut diminuer dans certains diocèses, les sommes récoltées correspondent à un niveau national à une augmentation régulière, supérieure au coût de la vie.

En 2013, la participation des catholiques à la vie de leur Eglise de cette manière totalise plus de 247 millions d'euros.

Au fil du temps, et plus encore depuis le concile Vatican II, des laïcs se sont mis au service de l'Église, aux côtés des prêtres. Ils remplissent des tâches administratives ou occupent des fonctions d'animateur en pastorale. Parmi eux, certains sont salariés. Les laïcs n'étant pas ministres du culte, le denier a changé de nom en 1989 : on l'appelle désormais « denier de l'Église ».

Les finances de l'Église catholique en France sont gérées de manière décentralisée : à chacun des 95 diocèses revient la responsabilité de sa gestion. Le denier de l'Église n'échappe pas à cette règle : chaque diocèse mène sa campagne, puis récolte et gère les dons reçus.

Par égard pour ses donateurs, mais aussi pour se donner les moyens de mener à bien ses missions et projets, l'Église améliore la gestion de ses ressources et de ses charges, et cherche à développer l'information sur l'usage qui en est fait.

La collecte du denier de l'Église, dont les campagnes sont lancées au Printemps dans une majorité des diocèses français, est l'occasion pour chaque diocèse d'informer sur sa situation matérielle et sur ses priorités pastorales.

LES RESSOURCES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

En France métropolitaine, l'Église a quatre ressources principales : le Denier de l'Église, les quêtes, le casuel, les offrandes de messe, complétées par les Legs et donations.

Ressource	Versée par :	Sert principalement à :
Le denier de l'Église	Des catholiques (pratiquants ou non)	Le traitement des prêtres, des laïcs animateurs en pastorale
La quête	Les participants (messe, célébration de mariage ou de funérailles, ou autre cérémonie)	Fonctionnement de la paroisse (entretien, éclairage, chauffage...), sauf quête pour une cause particulière (diocèse, Église universelle)
Le casuel	Ceux qui demandent un sacrement (baptême, mariage) ou la famille du défunt pour des funérailles	La vie du diocèse, des paroisses, ou des prêtres
Les offrandes de messe	Les fidèles qui demandent qu'une messe soit célébrée à une intention particulière	La vie matérielle des prêtres
Dons et legs	Des catholiques	Selon les volontés du donateur ou par défaut à des investissements (églises)

Les ressources des diocèses proviennent toutes de la générosité des fidèles. La collecte annuelle du denier de l'Église assure 30% des ressources. Le montant du denier s'est élevé en 2012 à plus de 243 millions d'euros. Mais le nombre de donateurs a diminué jusqu'en 2012, avec une récente remontée en 2013.

Les frais de campagne sont de 1 à 3%, à comparer aux coûts des grands organismes collecteurs compris entre 10 et 20%.

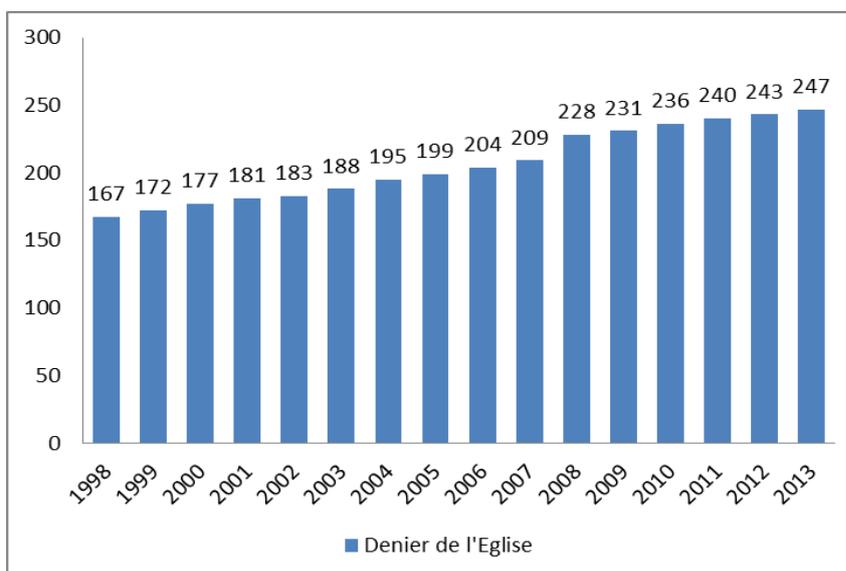
Les quêtes et les offrandes à l'occasion d'un sacrement (le casuel) sont comptabilisées ensemble à hauteur de 230,5 millions, ainsi que les offrandes de messes pour plus de 53 millions.

Les legs et donations progressent à 86,9 millions d'euros en 2012, en totalisant ce qui est reçu de façon indépendante par chaque diocèse.

En moyenne, les dons et legs ont couvert l'accroissement des charges des diocèses, mais certains sont une situation de fragilité matérielle.

A noter : l'Église en France n'est pas soutenue financièrement par le Vatican. Au contraire, les fidèles de l'Église catholique sont appelés une fois par an à participer au « denier Saint-Pierre ».

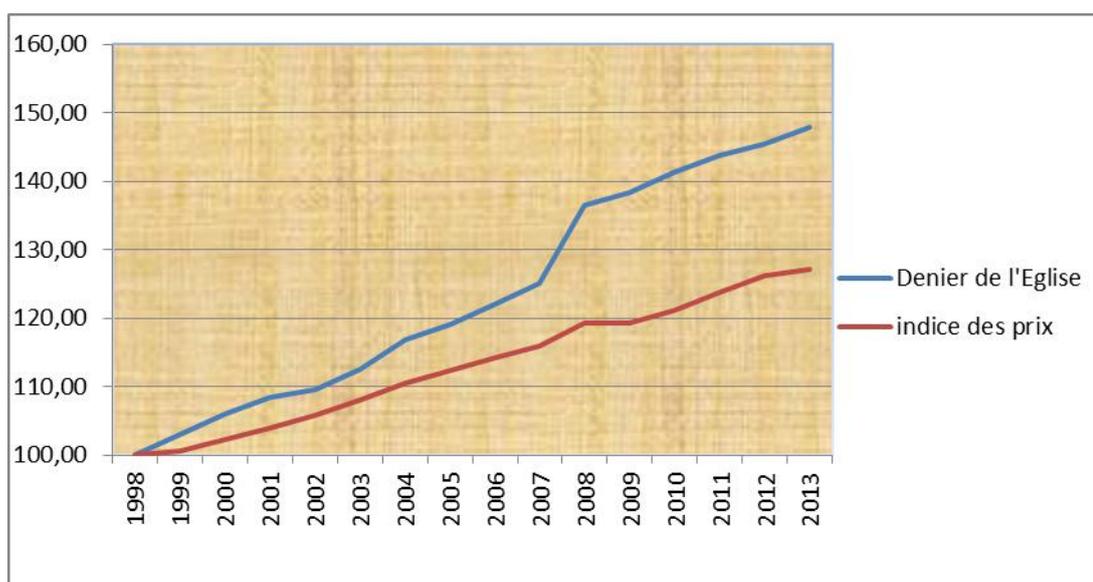
- Évolution du denier depuis 15 ans (en millions d'euros)



- Évolution du nombre de donateurs depuis 2006

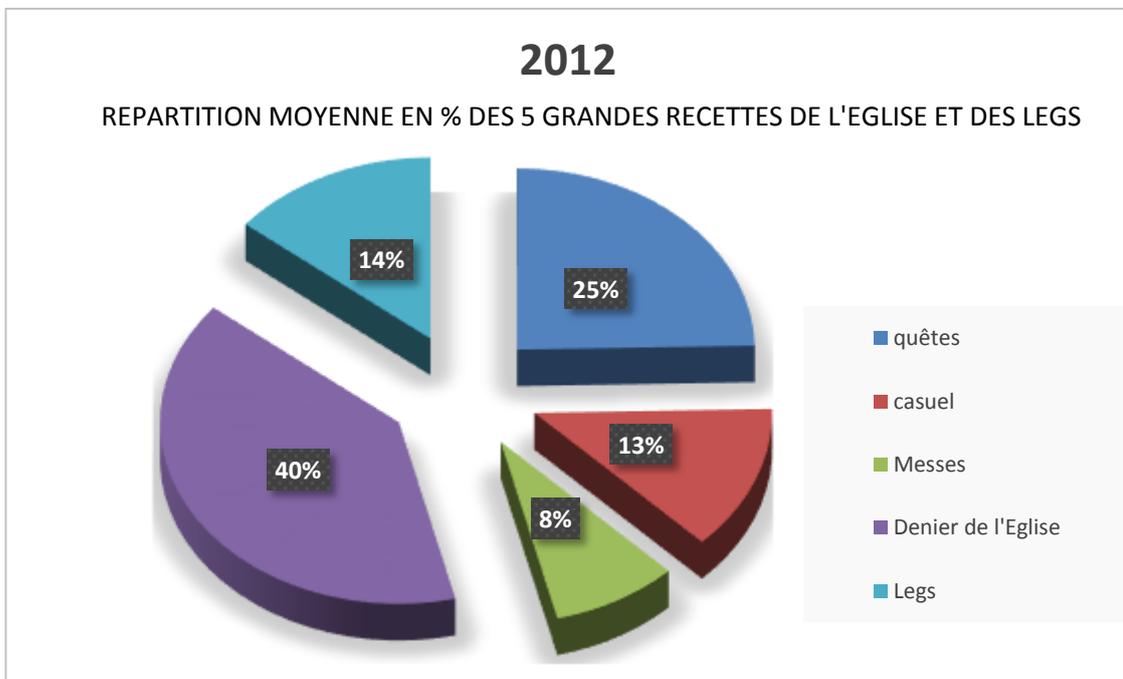
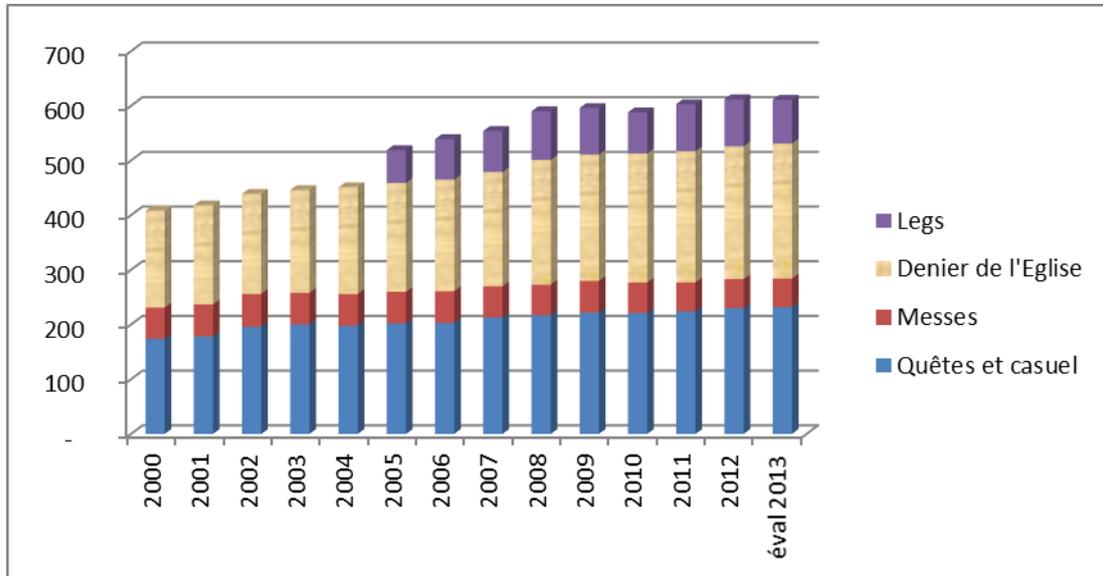
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
1 450 000	1 440 000	1 465 000	1 380 000	1 330 000	1 280 000	1 250 000	1 260 000

- Évolution comparée du Denier et de l'indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)





- Évolution des 4 grandes ressources depuis 2000



LES CHARGES DES DIOCÈSES

Il n'existe pas de comptes globalisés pour l'Église catholique en France : Chaque diocèse est autonome et gère ses propres ressources en fonction de ses priorités. Pour cela, l'évêque est assisté d'un économiste diocésain et d'un conseil aux affaires économiques.

Globalement, en France métropolitaine, la répartition des charges diocésaines est la suivante :

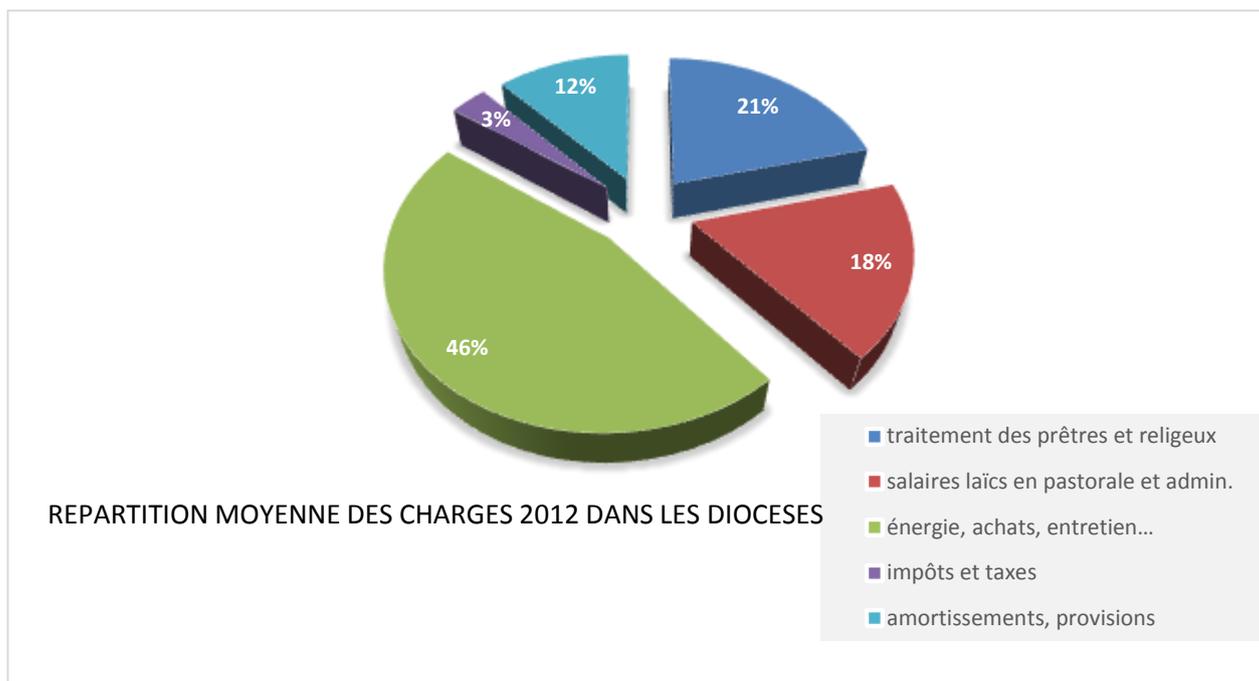
- Traitements et retraites (dont charges sociales) des prêtres et évêques. Le traitement des prêtres varie selon les diocèses.
- Autres charges de personnel : rémunération des religieux et religieuses mis à disposition des diocèses par leur congrégation (près de 938 euros par mois versés à la communauté) et celle des laïcs salariés (si une très large majorité de laïcs sont bénévoles, près de 6 000 salariés ont été recensés en 2013 pour les seuls services diocésains répartis entre salariés en mission pastorale et salariés administratifs. Ces charges comprennent les cotisations sécurité sociales, CSG, RSD, etc.

> Les traitements, retraites et charges de personnel représentent plus de la moitié du total des charges diocésaines pour la grande majorité des diocèses.

- Frais de gestion, de fonctionnement et d'entretien, en particulier les charges liées à l'immobilier : les diocèses assurent l'entretien courant des édifices du culte appartenant aux communes (églises construites antérieurement à 1905) et ils financent la construction, les grosses réparations et l'entretien des églises qui leur appartiennent (construites après 1905, soit près de 2100 édifices).

Les diocèses ont la charge de l'entretien des presbytères et salles de réunion appartenant au domaine privé des communes, ainsi que la charge de la construction, de l'intégralité des réparations et des impôts afférents à ces mêmes locaux lorsqu'ils appartiennent à l'Église.

> Ces frais de gestion, fonctionnement et entretien représentent généralement plus du quart des charges diocésaines.



LE DYNAMISME DES CAMPAGNES DIOCÉSAINES

Depuis plusieurs années, les diocèses ont renforcé l'impact des actions de communication destinées à amplifier la collecte du denier.

Ainsi, les actions menées, illustrent la créativité et le dynamisme des campagnes diocésaines.

- 11 provinces sur 15 représentant 65 diocèses (71%) ont une campagne provinciale dont les points communs peuvent être la date de lancement, les visuels, le thème, et la même agence de communication.
- Les plans d'actions peuvent varier à l'intérieur d'une même province : mailing, phoning, affichage grand public, radio, bulletin d'information.
- Plusieurs sociétés de communication sont mises à contribution par les diocèses.
- La période de lancement la plus fréquente est le premier trimestre avec une préférence pour le mois de février soit avant le début du carême
- La campagne du Denier de l'Eglise est organisée par les économats diocésains et les évêques de la province. Les services de communication sont un appui essentiel pour la relation presse.



Diocèse de Saint-Denis (93)

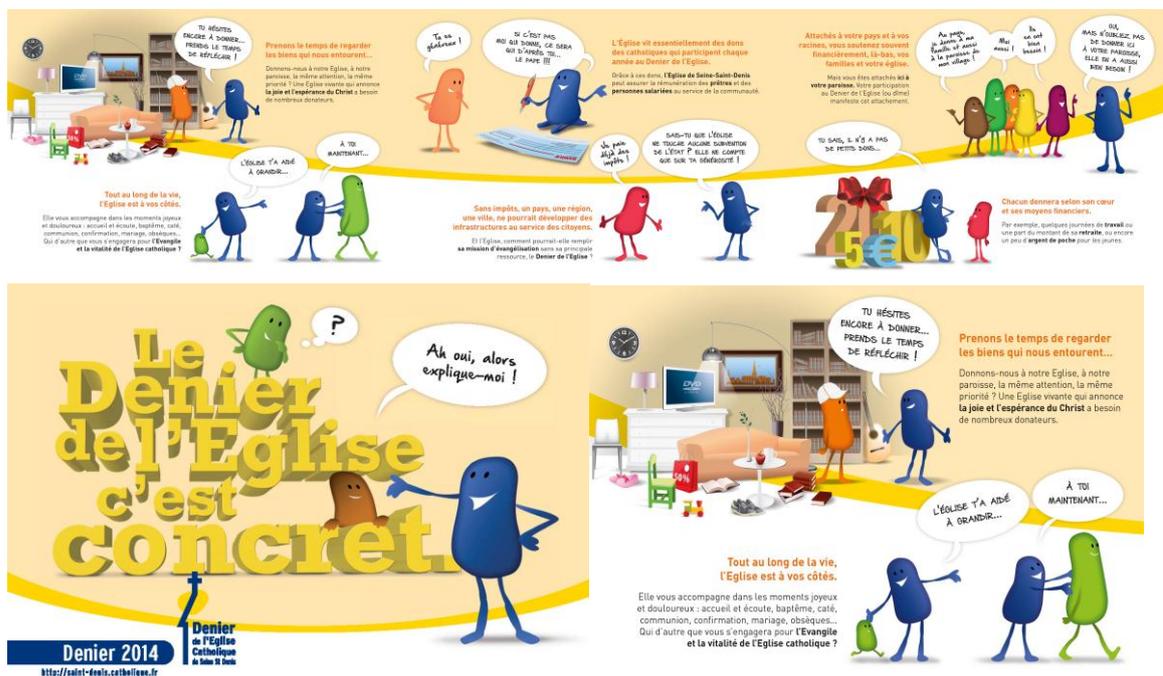
Campagne Île-de-France 2013-2015

Un slogan, une posture d'affirmation : Le Denier, c'est concret.

Adaptation 2014 pour la Seine-Saint-Denis

Une pédagogie par des saynètes explicatives et ludiques : Le Denier de l'Eglise, c'est concret... « Si le Denier de l'Eglise c'est concret, alors explique-moi ! »

NB : Dans le diocèse de Saint-Denis, le Denier de l'Eglise sert essentiellement à rémunérer les prêtres et les personnes salariées avec une lettre de mission donnée par l'évêque.



Supports de la campagne 2014

- 100 000 dépliantes + bon de soutien
- Affiches de la campagne Île-de-France

Le Denier de l'Eglise en Seine-Saint-Denis

- 2012 : 1 811 000 euros (don moyen 174 euros)
- 2013 (estimation) : 1 851 000 euros (don moyen 203 euros)
- Donateurs 2012 : 10 371
- Donateurs 2013 (estimation) : 9 110

Le diocèse de Saint-Denis en quelques chiffres

- 139 prêtres
- 34 personnes salariées missionnées par l'évêque
- 117 lieux de culte



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Contact presse :

Bruno Rastoin, responsable de la communication : 01 48 47 98 99 / 06 19 94 73 19 –
bruno.rastoin@adsd-bondy.fr

Campagne d'affichage denier



LE DENIER,
C'EST CONCRET.

www.jedonneaudenier.org



LE DENIER,
C'EST CONCRET.

www.jedonneaudenier.org



LE DENIER,
C'EST CONCRET.

www.jedonneaudenier.org



LE DENIER,
C'EST CONCRET.

www.jedonneaudenier.org



Diocèse de Saint-Dié (88)

Le Denier de l'Église de Saint Dié

- 2012 : 1 624 000 euros (don moyen : 108 euros)
- 2013 (estimation) : 1 552 842 euros (don moyen : 112,55 euros)
- Donateurs 2012 : 15 040
- Donateurs 2013 (estimation) : 13 797

Le diocèse de Saint Dié en quelques chiffres

- 108 prêtres
- 63 personnes salariées missionnées par l'évêque
- 493 lieux de culte

Contact presse :

Christophe Chevardé : DEI de la communication : 06 10 31 40 27

communication@catholique-vosges.fr

Campagne d'affichage denier



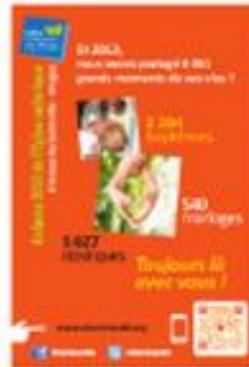
Des outils innovants pour rejoindre tous types de publics



Une boîte de médicaments pour faire une « cure de générosité »

Le contenu de la boîte

4 visuels pour présenter l'Église de manière pédagogique et ludique



Diocèse de Clermont (63)

Le Denier de l'Église de Clermont

- 2012 : 2 188 000 euros (don moyen : 158 euros)
- 2013 (estimation) : 2 180 000 euros (don moyen : 165 euros)
- Donateurs 2012 : 12 963
- Donateurs 2013 (estimation) : 13 200

Le diocèse de Clermont en quelques chiffres

- 110 prêtres
- 33 personnes salariées missionnées par l'évêque
- 600 lieux de culte

Contact presse :

M. Marc-Alexis ROQUEJOFFRE : Délégué épiscopal à l'information : 04 73 98 27 60 – marc-alexis.roquejoffre@rcf63.com

Campagne d'affichage denier

LE DENIER C'EST QUOI ?	C'EST LE DON DES CATHOLIQUES POUR FAIRE VIVRE L'EGLISE
C'EST POUR QUI ?	POUR LES PRÊTRES
	POUR LES SALARIÉS LAÏCS DE L'EGLISE
QUI DOIT DONNER ?	
 <p>LE DENIER DE L'EGLISE</p>	<p>L'EGLISE NE VIT QUE DE VOS DONS, SOUTENEZ SA MISSION.</p>
TOUS LES CATHOLIQUES	
<p>WWW.CLERMONT.CATHOLIQUE.FR</p>	